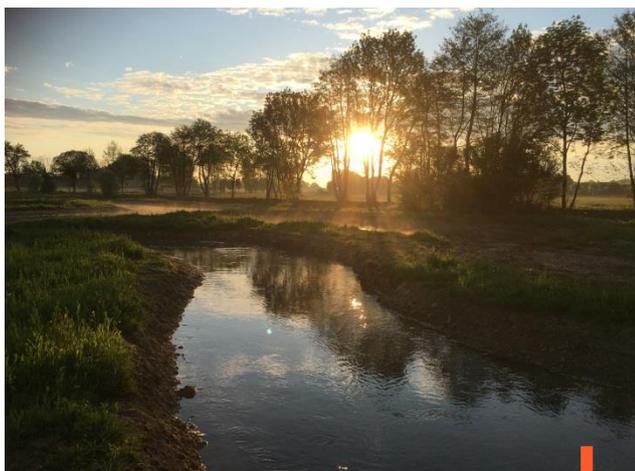


Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon forme élus et citoyens pour l'avenir avec le partenariat éducatif *Récid'eau*

Porteur de projet : SMBVA

Le partenariat éducatif *Récid'Eau*, proposé par l'agence de l'eau Seine-Normandie, vise l'information et la sensibilisation de différents publics aux enjeux de l'eau, la mobilisation des acteurs locaux autour de la gestion de l'eau et du changement climatique sur un territoire donné et la valorisation des actions concrètes menées sur le terrain. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) est le premier acteur territorial du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands à se lancer dans ce partenariat qui a pour cadre le Contrat de Territoire Eau & Climat de l'Armançon, signé avec l'agence de l'eau en 2020.



Landion restauré

Créé en 2016, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), sur l'ensemble du bassin versant de l'Armançon, soit 267 communes des départements de l'Aube, de l'Yonne et de la Côte-d'Or. La structure anime un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) et un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à cette même échelle, et vient de conclure, avec l'agence de l'eau, le Contrat

L'agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu financièrement le SMBVA à hauteur de 850 000 € pour son chantier de restauration morphologique des cours d'eau du Landion et de l'Armançe, ainsi que de leurs zones humides sur la Commune Davrey (10) et a accordé une aide de 80 % pour ses actions de sensibilisation dans le cadre d'un partenariat éducatif Récid'eau.

de Territoire *Eau & Climat* de l'Armançon, pour les années 2020 à 2024, sur la thématique « milieux aquatiques et zones humides ». Au cours de la mise en place de ces outils contractuels, les élus du SMBVA ont constaté un déficit de communication sur les actions menées par le syndicat et plus globalement sur la sensibilisation des habitants aux enjeux écologiques et climatiques.

Le prix national du génie écologique pour commencer



L'obtention du Grand Prix du génie écologique par le SMBVA, en octobre dernier, pour son chantier de restauration morphologique des cours d'eau du Landion et de l'Armançe, ainsi que de leurs zones humides sur la Commune Davrey (10), a permis de mettre en lumière les actions du syndicat.

Ce projet aubois ambitieux a été mené en collaboration avec la Commune de Davrey, la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armançe et divers acteurs locaux de la biodiversité, du tourisme et de

l'éducation. 942 000 € TTC ont été investis dans ce chantier, soutenu financièrement par l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 860 000 € TTC.



Observatoire du bord de la plâtrière

" Ce prix exceptionnel est une reconnaissance du travail engagé par le syndicat depuis de nombreuses années, et un tremplin de communication pour le SMBVA auprès des autres structures et de la population", souligne Edouard Benoit, chargé de mission au sein du syndicat. " Les volets pédagogiques et écotouristiques vont prendre le relais de l'opérationnel avec la découverte et la sensibilisation aux milieux aquatiques et humides, leurs fonctionnements écologiques,



Embâche dans un méandre pour diversifier les habitats



Landion et mare après remise en eau

leurs intérêts patrimoniaux et paysagers. Cinq mares, des noues, une plâtrière, deux observatoires ornithologiques, un sentier pédagogique sont quelques-uns des aménagements désormais ouverts au public."

Ce prix fait partie d'une stratégie de communication plus globale, développée dans le contrat *Eau & Climat de l'Armançon*, et le partenariat éducatif *Récid'Eau*, créé en 2020 par l'agence de l'eau, est apparu aux élus comme une réponse durable.



Elus sur passerelle du Landion (phase travaux)

Un partenariat éducatif qui s'inscrit dans la durée



" En 2019, le SMBVA a organisé un événementiel consacré à la biodiversité et son succès nous a décidés à nous engager, pour 2021 et 2022, dans la nouvelle offre de partenariat proposée par l'agence de l'eau » explique Edouard Benoit. " Cette démarche qui s'inscrit dans le temps vise les élus, les acteurs locaux, le grand public, les scolaires et les médias sur le territoire de l'Armançon et plus particulièrement dans la partie aval du bassin versant soit l'Yonne et l'Aube. "

Objectifs principaux : créer une dynamique entre les acteurs d'un même territoire, apporter un soutien aux nouveaux élus dans la compréhension des problématiques liées à la gestion de l'eau, valoriser des projets et inciter à l'adoption de comportements favorables à l'eau et à la biodiversité.

Ces objectifs se traduisent sur le terrain notamment par l'organisation d'ateliers thématiques, de sorties sur des sites restaurés,

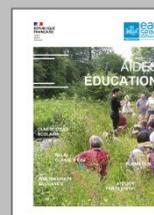
d'interventions en milieu scolaire, de créations autour d'un paysage sonore et de traces d'animaux, d'observation d'oiseaux, d'une manifestation éco-citoyenne, d'une conférence sur la biodiversité, d'animations autour de maquettes thématiques interactives sur les marchés locaux... "Les élus sont impliqués dans le contenu du partenariat, mais ils sont aussi l'un des publics cibles", précise le chargé de mission avant d'ajouter, "Ils ont souvent une vision des projets à travers les documents qui leur sont présentés en réunion.

Il s'agit de leur faire chausser des bottes pour leur montrer un milieu vivant et leur donner envie de mener à leur tour des actions sur leurs propres territoires. "

Le SMBVA est le premier acteur du bassin Seine-Normandie à inaugurer ce nouveau partenariat éducatif *Récid'Eau* pour lequel l'agence de l'eau apporte une subvention de 80%. Cette démarche éducative territoriale encouragera peut-être d'autres initiatives sur le territoire ou au-delà destinées à mieux préserver les ressources et les milieux aquatiques. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- > Dans le cadre de la **campagne de communication de l'agence de l'eau Seine-Normandie "ILS L'ONT FAIT POURQUOI PAS VOUS ?"**, découvrez la [vidéo après travaux sur la restauration hydromorphologique de l'Armançon, du Landion et de leurs zones humides](#).
- > **PARTENARIAT EDUCATIF RECID'EAU** : Vous souhaitez rassembler les acteurs de votre territoire autour des enjeux de l'eau, renforcer l'information des citoyens sur ces questions et construire un projet valorisant vos actions dans le domaine de l'eau, alors ce partenariat est fait pour vous ! Rendez-vous sur le [site internet de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour concevoir un projet Récid'Eau](#) et déposer une [demande d'aide à l'agence de l'eau](#).
- > [Vidéos avant travaux et pendant travaux](#) sur la page du site internet dédiée du site de Davrey.
- > Le [site internet du SMBVA](#).



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (89)



SIEGE

Agence de l'eau Seine-Normandie
51 rue Salvador Allende
92027 Nanterre cedex
Tél. 01 41 20 16 00

RESTONS CONNECTÉS SUR
www.eau-seine-normandie.fr



Le changement climatique est le défi mondial de notre siècle que nous devons relever ensemble sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel, sanitaire... Notre environnement va changer, l'eau va devenir plus rare et les événements extrêmes plus fréquents. Il faut donc repenser nos pratiques et nos modèles à toutes les échelles pour rendre nos territoires plus résilients et solidaires, sachant s'adapter aux événements climatiques extrêmes comme aux mutations profondes et progressives.

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie approuvée à l'unanimité en décembre 2016 par le comité de bassin Seine-Normandie et le préfet coordonnateur de bassin invite à s'engager dès aujourd'hui pour préserver les ressources en eau et assurer un cadre de vie sain et des écosystèmes résilients.



Vous aussi, signez la déclaration d'engagement pour l'adaptation au changement climatique sur le bassin Seine-Normandie